

# Un arbre pour célébrer le début d'une collaboration

En marge de son assemblée générale, la section genevoise de JardinSuisse a planté les racines d'un partenariat avec la DGPN, avec la mise en terre symbolique d'un magnolia à grandes fleurs dans le parc de Saint-Jean. Texte: Jean-Luc Pasquier Photos: Jean-Luc Pasquier et Gérard Chardonnes



**Magnolia à grandes fleurs**  
*Magnolia grandiflora L.*  
Arbre commémoratif offert par la Ville de Genève et planté le 30 octobre 2014 à l'occasion d'un nouveau partenariat entre l'Etat de Genève et JardinSuisse-Genève pour favoriser l'avenir des arbres à Genève.

Sous les yeux du président M. Vincent Liermier et de M<sup>me</sup> Nathalie Bloch, secrétaire patronale, MM. Blaise Matthey, Guillaume Barazzone et Luc Barthassat plantent solennellement le magnolia à grandes fleurs qui marque la nouvelle collaboration entre l'Etat et le privé dans le cadre des mesures de compensation.

Situé à quelques pas du siège de la Fédération des entreprises romande de Genève (FER), le parc de Saint-Jean a été enrichi d'une nouvelle pousse le 30 octobre dernier. En effet, comparé aux vénérables centenaires qui croissent déjà dans le parc, ce nouveau venu fait figure de jeunet. Il faut dire qu'il est entouré de sujets majestueux, «comme un apprenti qui est encadré par ses maîtres tout au long de sa formation pour préparer l'avenir», s'est plu à relever Blaise Matthey, directeur général de la FER, à l'occasion de son discours à l'attention des membres de la section du bout du lac. Fédération qui a accueilli il y a exactement vingt ans l'association qui allait

devenir JardinSuisse Genève. «En bonne pousse, cet arbre saura s'adapter au vent, plutôt que d'en subir les effets», a poursuivi M. Matthey, en signalant que, «d'où il prospère, il jettera en permanence un regard sur la FER pour lui dire de veiller sur les organisations patronales qu'elle abrite».

## PARTENARIAT

Durant l'assemblée générale, Vincent Liermier, président de JardinSuisse Genève, a informé les membres sur l'avancée des travaux liés à la CCT romande et a souligné l'excellente entente des patrons au niveau romand: «Cette entente permet d'apprendre à mieux se connaître au-delà des



M. Vincent Liermier félicite les lauréats genevois ayant obtenu leur brevet fédéral, à savoir MM. Gianluca Catricala et Sacha Zuber et M<sup>me</sup> Pauline Viévard (de g. à d.)

**Enfin, trois jeunes cadres fraîchement diplômés ont été félicités pour leurs efforts à l'occasion de l'obtention de leur brevet de contremaître cette année.**

**Ainsi, la relève mentionnée par les orateurs du jour n'était pas que végétale mais aussi humaine. Les lauréats ont été applaudis par l'assemblée et vivement félicités par M. le Président.**

## Nous voulons davantage végétaliser Genève

frontières cantonales, de dynamiser des collaborations naissantes comme la participation active à Habitat-Jardin, et de donner ainsi une force à la Romandie rayonnant au-delà de la région.» A l'issue de l'assemblée, le président s'est surtout réjoui de la création d'un nouveau partenariat public/privé avec la Direction générale de la nature et du paysage (DGNP) dans le cadre des mesures de compensation consécutives à des abattages d'arbres. En effet, ce projet a été mis en route il y a deux ans par la création d'une sous-commission de l'association genevoise. Cette dernière a ensuite œuvré pour mettre en place les bases de ce qui va prochainement aboutir à une collaboration visant à soulager la charge des services des espaces verts. En effet, depuis l'entrée en vigueur des mesures de compensation, lesdits services ont été confrontés à une augmentation de la masse de travail. Ainsi, grâce à la volonté et à l'appui des politiques, ce nouveau partenariat permettra à la ville de déléguer tous les mandats de mesures compensatoires dépassant le montant de Fr. 20 000.-. Ce partenariat avec des entreprises spécialisées donnera la possibilité d'accroître significativement le

## 50 ans en 2015

M. Liermier a également informé que les festivités marquant le jubilé des 50 ans de l'association genevoise auraient lieu le 4 juin 2015. Il a aussi annoncé qu'une construction majeure de la ville serait décorée à cette occasion.

► [www.jardinsuisse-geneve.ch](http://www.jardinsuisse-geneve.ch)

nombre de nouveaux projets paysagers réalisés à Genève, tout en modernisant les pratiques de l'Etat.

### CONDITIONS PRÉALABLES

Concrètement, une communication sera envoyée ces prochains mois à l'attention des horticulteurs-paysagistes du canton, membres et non-membres de l'association comprenant au moins une personne qualifiée avec CFC, afin de les informer des voies permettant d'obtenir ces mandats d'importance. Sous appels d'offres, les conditions d'adjudication comprendront notamment le suivi d'une formation annuelle spécifique organisée conjointement par JardinSuisse Genève et la DGNP. Ainsi, les entreprises agréées pourront effectuer les travaux de plantation et de maintenance durant les deux années de suivi, faisant ainsi office de référents pour la garantie de reprise des végétaux plantés. Le conseiller d'Etat Luc Barthassat, «ancien paysagiste», tient-il à préciser, s'est d'ailleurs engagé dans le sens de ce partenariat depuis son élection: «Les Genevois sont conscients des bienfaits de l'horticulture sur leur ville.» Mais il a averti: «On nous attend au tournant, il s'agit maintenant de prouver le bien-fondé de cette nouvelle orientation et de jouer le jeu de manière franche et honnête.» En effet, «ce partenariat se doit de déboucher sur de nouvelles solutions», a-t-il conclu. Guillaume Barazzone, conseiller administratif de la Ville de Genève, s'est quant à lui voulu rassurant en soulignant: «Nous voulons davantage végétaliser Genève.» Les mesures compensatoires en sont la preuve «et nous avons ainsi développé des compétences internes et allons les élargir par cette nouvelle collaboration externe avec les milieux professionnels compétents». ■



[www.ge.ch/nature/arbres](http://www.ge.ch/nature/arbres)